

# Le dépistage organisé des cancers en Vendée

**L**e dépistage consiste à rechercher chez des personnes apparemment en bonne santé des signes qui pourraient faire suspecter la présence d'une maladie passée jusque là inaperçue. Le but est de repérer la maladie à un stade où elle est curable ou avec des conséquences limitées.

Mais, attention, dépister n'est pas diagnostiquer. Le plus souvent des examens complémentaires sont nécessaires après un test de dépistage positif pour confirmer ou non le diagnostic.

On ne peut pas tout dépister. L'Organisation Mondiale de la Santé a défini 10 critères permettant le recours à un dépistage comme l'existence d'un traitement efficace et d'un examen de dépistage acceptable par la population.

On distingue les dépistages individuels où le médecin propose à son patient un examen adapté à son niveau de risque et les dépistages organisés réalisés dans le cadre d'un programme national mis en place par les autorités de santé. En France, il existe actuellement deux programmes de dépistages organisés : le dépistage du cancer du sein et celui du cancer colorectal. En Vendée, c'est l'association Audace qui a la charge d'organiser ces dépistages.

## Le dépistage du cancer du sein : des traitements moins lourds

Le dépistage du cancer du sein est proposé à toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans inclus, à l'exception de celles qui ont déjà présenté un cancer du sein et qui nécessitent une surveillance particulière. Il se fait par la réalisation d'un examen clinique et d'une mammographie tous les 2 ans.

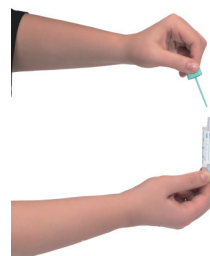


Si la mammographie est normale, elle est adressée à un second radiologue qui la lit à son tour.

En Vendée, en 2014, ce sont plus de 50 000 femmes qui ont été invitées à se faire dépister et près de 31 000 d'entre elles ont fait leur mammographie. Parmi ces femmes, 164 d'entre elles ont découvert avoir un cancer suite à ce dépistage. Le plus souvent, il s'agissait de cancers de petite taille ne nécessitant pas l'ablation d'un sein ou le recours à la chimiothérapie. Ainsi, le dépistage permet d'améliorer les chances de guérison mais également d'améliorer la qualité de vie malgré la maladie.

## Le dépistage du cancer colorectal : certains cancers évités

Le dépistage du cancer colorectal s'adresse aux hommes et aux femmes de 50 à 74 ans ne présentant pas de risques particuliers vis à vis de ce cancer (cas de cancer chez un proche parent, polype à risque, maladies particulières de l'intestin). Il se fait par la recherche d'infimes quantités de sang dans les selles grâce à un test à faire chez soi.



Plus simple, avec un seul prélèvement nécessaire, et plus performant, un nouveau test remplace l'Hémocult pour cette analyse depuis mai 2015 : le test immunologique.

Un test positif ne signifie pas que l'on a un cancer, il faut réaliser une coloscopie pour trouver l'origine du saignement minime. Grâce à cet examen complémentaire, on peut détecter et retirer des polypes qui auraient pu dégénérer en cancer et donc éviter la maladie.

## Quel est le rôle d'Audace dans cette organisation ?

En résumé, faire le lien entre les personnes invitées et le corps médical pour assurer à tous une égalité face au dépistage.

En détail, envoyer les invitations et les lettres de relance, s'assurer de la réalisation des examens complémentaires pour les dossiers positifs et récupérer leurs résultats, informer le médecin traitant, répondre aux questions des usagers, organiser la lecture par un second radiologue pour les mammographies normales, envoyer les clichés et les résultats aux patientes, orienter vers une coloscopie les personnes à risque plus élevés (cancer familial, polypes)...

Crédits photo INCa et Audace